

**CONSEIL**

**MUNICIPAL**

**DES JEUNES**



**MODE  
D'EMPLOI**

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Participer à la vie politique locale n'est pas réservé aux adultes. Espace d'expression et d'écoute de la jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) offre aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans la vie de la collectivité.

Tu as des idées pour ta ville ? Tu souhaites participer à des projets concrets pour les habitants ? Tu souhaites comprendre comment fonctionne une Mairie ?

Deviens membre du Conseil Municipal des Jeunes !



## POUR QUI ?

Les candidats au CMJ doivent être élèves de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale et être domiciliés sur la commune.

Une fois élus, ils deviennent Conseillers du CMJ de Beaumont-sur-Oise.

## POURQUOI ?

Le CMJ, c'est l'opportunité de :

- donner ton avis sur des sujets qui concernent particulièrement la jeunesse,
- être à l'écoute des demandes et des idées des autres jeunes et les représenter,
- proposer, élaborer et réaliser des projets et des actions utiles pour l'ensemble des habitants,
- être force de proposition auprès du Conseil Municipal,
- s'initier concrètement à la citoyenneté et à la démocratie.

## COMMENT ?

Le CMJ est composé de 12 jeunes, 6 filles et 6 garçons (4<sup>ème</sup> à Terminale) élus pour un mandat de 2 ans.

Sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, il se réunit en séance plénière et en commissions.

Encadrés par des coordonnateurs, les commissions autour de thématiques choisies (culture, social, cadre de vie...) ont lieu une fois par mois et une séance plénière avec le Conseil Municipal se déroule tous les trois mois.



Le CMJ formule des propositions qui sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal des adultes.

## LES ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

### Pour être électeur, il faut :

- être scolarisé en classe de 6<sup>ème</sup> à la Terminale,
- résider dans la commune de Beaumont-sur-Oise.

### Pour être candidat, il faut :

- proposer un programme et défendre ses idées, c'est-à-dire, présenter des projets qui concernent et intéressent les autres jeunes électeurs. Chaque candidat doit ainsi les convaincre de voter pour lui,
- remplir le dossier de candidature et les annexes en respectant les délais de dépôt,
- concevoir une affiche personnelle de campagne et informer les électeurs.



Tu as une question ?  
N'hésite pas à contacter  
les coordonnateurs au  
01 30 28 79 47 !

# Calendrier 2024

## 26 février au 8 mars 2024 :

- Présentation du CMJ auprès des collégiens et lycéens Beaumontois.

## 8 mars 2024 :

- Remise des dossiers de candidature et des programmes.

## 9 au 25 mars 2024 :

- Campagne électorale des candidats.

(Affichage des promesses électorales, distribution des cartes d'électeurs, ...)

## 26 mars 2024 :

- Élections à la salle Léo Lagrange.

## 30 mars 2024 :

Installation du Conseil Municipal des Jeunes (presse, photos, remise des écharpes et du kit d'élu) à la salle Léo Lagrange.

**MARDI 26 MARS 2024 :**

**ÉLECTIONS & RÉSULTATS**



**CONSEIL MUNICIPAL  
DES JEUNES**

Mairie de Beaumont-sur-Oise  
29 rue de Paris  
95260 - Beaumont-sur-Oise

01 30 28 79 47  
responsable.sej@beaumontsuroise.fr  
www.beaumontsuroise.fr

 Cmj beaumont sur oise